



LES 8 COMMUNES REPRESENTÉES CI-DESSUS COMMUNIQUENT

Aux représentants des médias

Un nouveau comité de pilotage pour un Nouveau Neuchâtel

Après sa création en 2011, le comité de pilotage du Nouveau Neuchâtel se constitue avec les nouvelles autorités de la période administrative 2012-2016. Son but consistera à poursuivre l'étude de la fusion de huit communes en une seule entité et de proposer un modèle institutionnel innovant.

Le 27 août 2012 au soir, les exécutifs des communes de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise et Valangin élus en mai dernier se sont rencontrés à La Tène et ont nommé les membres du comité de pilotage (composé de 3 représentants par communes), ceux du bureau avec une présidence tripartite ainsi que ceux des différents groupes de travail.

Les coprésidents chargés de mener les travaux à bien, avec l'appui du comité de pilotage, sont :

- M. Thomas Perret, de Corcelles-Cormondrèche,
- M. Pascal Sandoz, de Neuchâtel,
- M. Michel Muster, de La Tène.

Le groupe de travail « finance et prestations communales » se penchera en particulier sur les missions et les compétences de la future nouvelle commune ainsi que sur l'aspect financier de la réunion des communes. Il sera présidé par M. Jean Wenger, d'Hauterive.

Le groupe de travail « modèle institutionnel et convention de fusion » affinera sa proposition lié à un modèle inspiré de la solution tessinoise adoptée par le Nouveau Lugano et rédigera un avant-projet de convention de fusion à l'intention du comité de pilotage. Ce groupe de travail sera présidé par M. Thomas Perret, de la commune de Corcelles-Cormondrèche.

L'état d'avancement du projet ainsi qu'un résumé du rapport d'information distribué entre mars et avril 2012 aux Conseillers généraux des huit communes partenaires ont également été présentés aux nouveaux membres des exécutifs communaux.

La nouveau comité de pilotage va désormais s'efforcer de faire avancer le projet tout en tenant compte de la décision des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise de poursuivre ou non leur engagement au sein du Nouveau Neuchâtel. Cette décision devrait tomber au plus tard au printemps 2013.

Neuchâtel, le 28 août 2012

Renseignements complémentaires :

Co-présidents :

Corcelles-Cormondrèche : Thomas Perret, conseiller communal, tél. 079 269 17 38
Neuchâtel : Pascal Sandoz, conseiller communal, tél. 032 717.72.00 ou 079 223 23 79
La Tène : Michel Muster, conseiller communal, tél. 079 825 42 38

Autres membres du COPIL :

Enges : Jean-Michel Simonet, conseiller communal, tél. 032 757 14 56 ou 079 637 67 33
Hauterive : Jean Wenger, conseiller communal, tél. 032 756 97 46
Peseux : Jacqueline Zosso, conseillère communale, tél. 032 886 59 10
Saint-Blaise : Administration communale, tél. 032 886 49 50
Valangin : Aurélie Widmer, conseillère communale, tél. 032 857 23 32